

Vous êtes ici : [Accueil IMT Espace Jeune](#)

L'apprentissage : non aux idées reçues

Je n'ai pas encore 16 ans, je ne peux pas rentrer à l'IMT FAUX

Il est possible de commencer sa formation à l'IMT et en entreprise dès 14 ans et en sortant de 3ème. La formation démarre normalement avec le même rythme d'alternance. L'IMT fera une convention de stage pour les périodes en entreprise jusqu'aux 15 ans révolus.

L'alternance, c'est pour les nuls ! FAUX

C'est pour tous les jeunes qui souhaitent valider un diplôme et avoir une réelle expérience professionnelle.

Les diplômes n'ont pas la même valeur FAUX

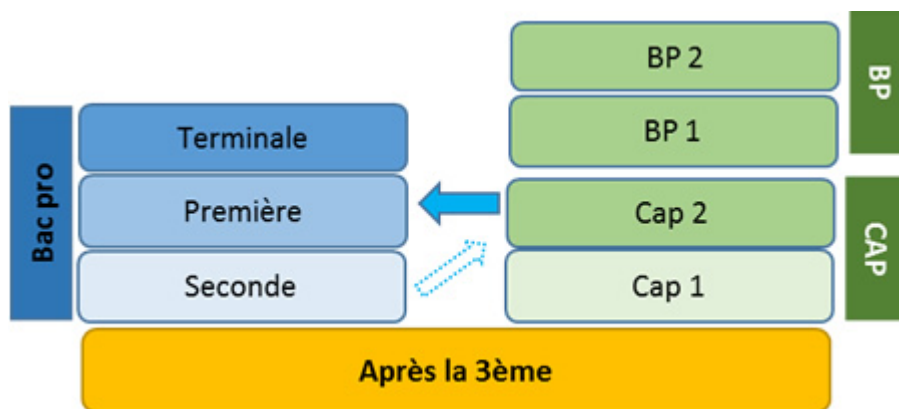
On valide les mêmes diplômes qu'au lycée (CAP, bac pro, BTS...)

L'alternance ne prépare qu'aux métiers manuels FAUX

On peut faire de l'alternance sur tous les niveaux et dans la quasi-totalité des métiers et fonctions en entreprise

Après un CAP, je ne peux pas continuer mes études FAUX

Suivant les métiers, il est possible de continuer en BAC PRO ou Brevet Professionnel. Ce sont 2 diplômes de même niveau (niveau IV).



C'est mieux d'aller dans un lycée professionnel plutôt qu'à l'IMT VRAI/FAUX

Ce sont les mêmes diplômes mais préparés différemment. En apprentissage, l'essentiel de la formation s'effectue en entreprise.

Cette expérience professionnelle constitue un réel avantage. Les entreprises apprécient les jeunes qui sortent d'apprentissage car ils les trouvent motivés et prêts pour l'emploi

	LYCEE PRO	CFA
Statut	Scolaire	Salarié
Vacances	17 semaines de vacances scolaires	5 semaines de congés payés
Salaire	Non	Oui
Périodes en entreprise	En moyenne 88% école / 12% en entreprise	En moyenne 30% école / 70% entreprise

La formation en alternance est payante FAUX

Atout incontestable de l'alternance: les frais de scolarité sont entièrement pris en charge. Les alternants reçoivent aussi la « carte d'étudiant des métiers » comme les élèves de lycée professionnel.

Les formations en apprentissage sont sur Parcoursup VRAI/FAUX

Il faut formuler ses vœux dans parcoursup mais, en parallèle, il est conseillé de chercher une entreprise et de candidater directement sur le site internet de l'IMT, dès le mois de mars.

Faire de l'alternance, c'est plus cool, je n'irai plus à l'école et je n'aurai plus de maths, français. VRAI/FAUX

Il y aura toujours des cours. Il faut acquérir les mêmes connaissances qu'en lycée professionnel mais avec moins de temps passé à l'école.
Les apprentis découvrent de nouvelles matières en lien avec le métier qu'ils apprennent.
Mais les matières générales sont encore au programme.

Les chiffres le prouvent

Pour un taux de réussite aux examens équivalent, le taux d'insertion professionnelle est meilleur pour les jeunes qui ont préparé leur diplôme en apprentissage

VRAI

73% des jeunes sortant d'apprentissage sont en emploi, contre 51% des jeunes sortant de lycée professionnel

(source : Repères et références statistiques 2018, ministère de l'éducation nationale)

Je souhaite participer à la réunion d'information

Nom (*)

Prénom (*)

Téléphone (*)

Date de naissance (*)

Adresse mail (*)

Je participe le mercredi 16 janvier

30 janvier

6 février

13 février

20 février

27 février

Validation de saisie (*)



[écoutez le mot à saisir](#)





•



•



•



•



•